



## Demande de bourse communale 2023/2024

➤ Les étudiants suivant un cursus en alternance rémunéré ne peuvent pas en bénéficier

Cycle d'études actuelles :  Supérieures

### Étudiant(e) pour lequel/laquelle la bourse est sollicitée

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Diplôme préparé : .....

### Parents

#### Père :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

#### Mère :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Coursus de l'étudiant(e) pour lequel la bourse est sollicitée\* :

Années	Classe	Établissement
2023/2024		
2022/2023		
2021/2022		

\* À remplir entièrement pour l'étude du dossier

Cadre réservé à l'administration :

Date de dépôt : / /

Décision :

### Pièces à fournir :

- \* Pièce d'identité du demandeur
  - \* Photocopie du diplôme du Baccalauréat pour l'année 2023 ou notification de passage en année supérieure
  - \* Justificatifs de scolarité : joindre un certificat de scolarité fourni par l'établissement d'enseignement supérieur fréquenté pour l'année scolaire 2023/2024
  - \* Si boursier, justificatif d'attribution de bourses nationales
- NB : L'attribution d'une bourse nationale n'est pas un critère de sélection. (Les étudiants non boursiers peuvent prétendre à la bourse communale)
- \* Justificatif de domicile des parents
  - \* RIB ou RIP : - Celui de l'étudiant s'il a + de 18 ans  
- Ou celui des parents

**Dossier à remettre au plus tard le 31 décembre 2023**

**ATTENTION : Tout dossier incomplet sera refusé**

*La demande peut être renouvelée jusqu'à 3 fois si les études sont poursuivies*

*(dossier à déposer chaque année)*